

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du LUNDI 10 AVRIL 2017

..*..*..*..*

Le Conseil municipal s'est réuni le 10 avril deux mil dix-sept à vingt heures trente, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Membres afférents au Conseil municipal : 15
Membres en exercice : 15
Membres présents : 14

Absente excusée : Mme PASQUIER Agnès

Compte rendu de la séance du 23/03/2017 : approuvé à l'unanimité

Secrétaire de séance : M. VEYLON Philippe

1. DÉLIBÉRATIONS :

- Budget Primitif 2017 :

Budget Principal

1- Vote des taux d'imposition :

Le Maire présente un état des taux d'imposition pour l'année 2017. Il propose que les taux restent inchangés : le Conseil décide de maintenir le taux des taux d'imposition :

- Taxe d'habitation : 18.05%
- Foncier bâti : 18.56%
- Foncier non bâti : 48.88%
- Cotisation Foncière des Entreprises : 18.17%

2- Vote du budget principal :

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de : 1 974 191€

La section d'investissement s'équilibre à la somme de : 956 521€

Le Conseil vote à l'unanimité ce budget principal 2017.

Budgets annexes

« Bâtiment Le Muguet » :

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de : 8 547 €

La section d'investissement s'équilibre à la somme de : 8 294 €

« Bâtiment Ambulancier » :

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de : 49 821 €

La section d'investissement s'équilibre à la somme de : 14 882 €

« Budget d'Assainissement » :

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de : 167 090 €

La section d'investissement s'équilibre à la somme de : 97 418 €

« Budget Zone Artisanale » :

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de : 46 348€

La section d'investissement est en suréquilibre :

En Dépenses : 13 486€

En Recettes : 41 132€

avant clôture définitive puisque le dernier terrain de la ZA s'est vendu fin 2016.

Vote des budgets annexes : les budgets annexes 2017 sont adoptés à l'unanimité.

- Participation de la commune au budget d'assainissement inscription au compte 657364 du Budget primitif de Fonctionnement : 8 528 €.
- Participation de la commune au budget Zone artisanale inscription au compte 657364 du Budget primitif de Fonctionnement : 46 348 €.

- Vote des subventions :

* CSM Foot.....	<i>selon le nb d'enfants, 15€ par enfant</i>
* CSM Basket	<i>selon le nb d'enfants, 15€ par enfant</i>
* U.S.E.P.....	<i>selon le nb d'enfants, 15€ par enfant</i>
* Coopérative scolaire	<i>selon le nb d'enfants, 15€ par enfant</i>
* MERVANS Musique.....	<i>selon le nb d'enfants, 15€ par enfant</i>
* Jeunes Sapeurs-Pompiers	<i>selon le nb d'enfants, 15€ par enfant</i>
* Association JONQUILLE.....	100 €
* Ecomusée de la Bresse.....	50 €
* Mission locale	150€
* Association sportive du Collège de St-Germain-du-Bois.....	200€
* Amicale des Secouristes de MERVANS.....	100€

Sur présentation de projets chiffrés et après étude, des aides ponctuelles pourront être occasionnellement accordées aux associations qui en feront la demande.

Les élus membre du bureau d'une association ne prennent pas part à la délibération.

- Monsieur le Maire présente 3 demandes d'emploi saisonnier de jeunes domiciliés à MERVANS pour la période d'été du 03 Juillet au 01 Septembre. Le Conseil décide de créer un poste d'adjoint technique pendant cette période que se partageront les 3 demandeurs.
- Convention cadre CDG71 – missions facultatives
Il convient de prendre une délibération pour autoriser le Maire à signer la convention cadre avec le Centre de Gestion pour les missions facultatives, par exemple « les emplois temporaires » service que nous utilisons lors de congés maladie de longue durée.
- Monsieur le Maire rappelle que Mme BECHE Marie-Thérèse fera valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} Mai 2017. Délibération est donc prise afin d'organiser une réception et d'acheter un cadeau en remerciement pour ses 28 années de services à la Commune de MERVANS.
- Monsieur le Maire présente à l'assemblée une liste de travaux et d'acquisitions prévus en 2017. Le Conseil approuve cette liste. Délibération est prise pour le ravalement de la façade de la Mairie pour un montant de 29 549.12 € TTC par l'Entreprise P21.

- Décisions prises par le Maire par délégation :

1 – D.I.A. : ***Droit de préemption urbain*** :

* DIA pour le 8 le Vieux Bourg

propriétaire : Monsieur BOIVIN Dominique et Mme VERNAY Nathalie

parcelles : section AI N° 57 ; 174 contenance : 226m².

La commune de MERVANS ne fait pas valoir son droit de préemption.

2 – Révision de loyer :

- MAZENQ Jean-Yves : au 1^{er} Mars 2017 : ancien loyer 214.06 €; nouveau loyer : 216.16€
- Ebénisterie St Pierre : au 1^{er} Mars 2017 : ancien loyer 669.31€ HT; nouveau loyer : 670.85€ HT
- Carrosserie RAGEOT : au 1^{er} Mars 2017 : ancien loyer : 890.12€ HT ; nouveau loyer : 892.17€ HT
- Ambulances PERRET : au 1^{er} Mars 2017 : ancien loyer : 1176.63 € HT ; nouveau loyer : 1179.34€ HT

2. **Divers comptes rendus**

- Voirie : La commission s'est réunie le Jeudi 02 Mars et a recensé les travaux nécessaires. M. BERLEMONT Thierry et M. GRAS Jean-Jacques fond le compte-rendu de cette réunion. Une liste des priorités est transmise à la Communauté de Communes à savoir :

Route de la Ville du Bois
Saint Claude
Le Chêne
Ville du Bois (Vers ligne SNCF)
Chemin des Toppes
Toulouse – Rue Chaude

- Communication et culture : Le bulletin municipal est en cours de finition et sera livré prochainement.

Le plan de la Commune est arrivé la semaine dernière. Présentation en est faite au Conseil Municipal.

- Ecole :

Mme PUGEAUT Françoise fait le compte-rendu de la réunion du Conseil d'Ecole du 04 avril dernier auquel elle a assisté.

Courrier du DASEN concernant l'organisation du temps scolaire et donc des activités périscolaires

- Bâtiments :

Accessibilité : une réception partielle des travaux aura lieu Jeudi 13 Avril prochain.

Le déménagement de la Mairie pourrait avoir lieu la deuxième quinzaine de Mai.

- Syndicat Intercommunal des Eaux de Bresse Nord :

L'assemblée Générale a eu lieu le 23 Mars 2017: des travaux de renouvellement sont prévus à MERVANS Rue Chaude, Rue de la Goule et 2^{ème} tranche Route de Louhans.

- SYDESL :

M. GRAS, délégué du SYDESL explique à l'assemblée, que lors de la dernière Assemblée Générale,

- Syndicat Curage de la Guyotte :

Mme BOUCHARD Nicole déléguée, explique que la demande de travaux de nettoyage sur la Guyotte a été acceptée lors de cette assemblée.

- CCBR 71 :

M. le Maire fait le compte-rendu de l'Assemblée Générale de la CCB71 du 6 Avril dernier.

3. QUESTIONS DIVERSES

Les élections présidentielles auront lieu le 23 Avril et le 07 Mai. Le bureau de vote sera ouvert de 8H00 à 19H00. Il est rappelé à la population qu'il convient de se munir d'une pièce d'identité et de la nouvelle carte d'électeur.

- Composition du bureau de vote pour les élections présidentielles :

1^{er} tour : Dimanche 23 Avril 2017

M. NALTET Jean-Luc
M. BERLEMONT Thierry
Mme MONIN Carole
M. TRIERWEILER Daniel
Mme BURDY Stéphanie
Mme TILLIER Maryse
Mme CLEMENT Annie

Mme PUGEAUT Françoise
M. GRAS Jean-Jacques
M. VEYLON Philippe
Mme BOUCHARD Nicole
M. GASPAROUX Dominique
Mme PERRAUT Marylène

2^{ème} tour : Dimanche 07 Mai 2017 :

M. NALTET Jean-Luc
M. BERLEMONT Thierry
Mme MONIN Carole
M. FRANCOIS Jérôme
M. TRIERWEILER Daniel
Mme CLEMENT Annie

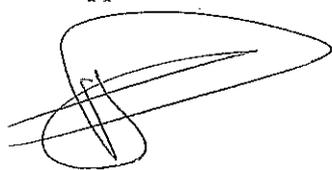
Mme PUGEAUT Françoise
M. GRAS Jean-Jacques
M. VEYLON Philippe
Mme BOUCHARD Nicole
Mme TILLIER Maryse
M. GASPAROUX Dominique

- Mme CLEMENT Annie propose de donner des renseignements concernant un service qui sera bientôt mis en place pour le public pour des travaux améliorant la consommation d'énergie.

- Courrier de M. et Mme DOGHMANE Joris concernant l'entretien de la haie de thuyas entre leur propriété et le stade de foot. Un élagage sera réalisé.

La séance est levée à 22h45.

Le secrétaire,
Philippe VEYLON



Le Maire,
Jean-Luc NALTET

